

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT : Rainguard™ Color-Lok™ apprêt antitache à base d'uréthane mi-transparent, pour endroits à circulation intense

Codes du produit : CT-0205, CT-0205-CA, CT-0215, CT-0215-CA, CT-0225, CT-0225-CA 5 gallons

| | | | |
|------------------------------|--------------------------|---|-----------------------|
| Classification des dangers : | Santé : | 1 | Faible |
| | Inflammabilité : | 0 | Moindre |
| | Réactivité : | 0 | Moindre |
| | Protection personnelle : | A | Lunette de protection |

SECTION I – INFORMATION SUR LE FABRICANT

FABRICANT : Weatherman Products, Inc
1079 Culpepper Drive
Conyers, GA 30094
United States of America

TÉLÉPHONE : (770) 860-9567
(866) 989-5159

COURRIEL: info@rainguard.com

SITE WEB: www.rainguard.com

DATE D'IMPRESSION : Le 1^{er} mai 2009

SECTION II –INGRÉDIENTS DANGEREUX À DÉCLARER/INFORMATION D'APRÈS SARA III

| INGRÉDIENTS DANGEREUX | NUMÉRO CAS | OSHA LEP | LIMITE ACGIH VLE | AUTRES LIMITES |
|--|---------------|-------------|---------------------|-------------------|
| Hydrocarbures de pétrole | 64742-65-0 | S/O | 5mg/m3 | S/O |
| Éthoxylate d'alkylphénol | 9016-45-9 | 1 ppm | | |
| Dioxyde de silicium | 60676-86-0 | | 5mg/m3 | |
| 2-amino-2-méthylpropan-1-ol | 124-68-5 | S/O | | S/O |
| Éthylène glycol | 107-21-1 | S/O | 50 ppm | S/O |
| 2-N-Octyl-4-Isothiazolin-3-ONE dans du 1,2-propylène glycol | 26530-20-1 | S/O | Aucune | Aucune |

CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUNE SUBSTANCE CONNUE DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE COMME ÉTANT UN PRODUIT CANCÉROGÈNE OU NOCIF POUR LA REPRODUCTION.

Il n'y a aucune substance chimique assujettie aux exigences de déclaration selon le paragraphe 313 (SARA art. III) et le règlement 40 CFR 372..

SECTION III – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION : 212°F (100 °C)

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR =1): Plus lourd que l'air

C.O.V. DE LA MATIÈRE : moins de 50 g/L

ASPECT ET ODEUR : Liquide coloré, légère odeur

MASSE SPÉCIFIQUE (H2O = 1): 1,4

TAUX D'ÉVAPORATION (ÉTHER = 1):

Plus lent que l'éther

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Soluble

TENSION DE VAPEUR (mm Hg): 15

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT : Rainguard™ Color-Lok™ apprêt antitache à base d'uréthane mi-transparent, pour endroits à circulation intense

Codes du produit : CT-0205, CT-0205-CA, CT-0215, CT-0215-CA, CT-0225, CT-0225-CA 5 gallons

SECTION IV – DONNÉES SUR LES RISQUES DE FEU ET D'EXPLOSION

| | |
|--|---|
| POINT D'ÉCLAIR (DEGRÉS F): | 140°F (60 °C) |
| LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (VOL.) : | Moins de 1,0 % |
| MOYENS D'EXTINCTION : | CO2, poudre chimique ou eau sous forme de brouillard. |
| PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LE FEU | Avec l'emploi de l'eau, utiliser de préférence une lance-brouillard. Refroidir les contenants clos avec de l'eau. |
| DANGERS INHABITUELS OU RISQUES D'EXPLOSION : | Aucun. |

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| STABILITÉ : | Stable. |
| INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRES À ÉVITER) : | Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. |
| DÉCOMPOSITION DANGEREUSE OU PRODUITS DE DÉCOMPOSITION THERMIQUE : | Gaz carbonique et monoxyde de carbone. |
| POLYMÉRISATION DANGEREUSE : | Sans objet. |

SECTION VI – DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

RISQUES POUR LA SANTÉ ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION PAR :

INHALATION : Peut provoquer des étourdissements, des maux de tête et même l'inconscience par inhalation.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX : Provoque le dessèchement de la peau/ou la perte de graisse des tissus adipeux pouvant aboutir à une irritation ou à une dermatite par contact prolongé avec la peau. Risque d'irritation et de vision trouble par contact avec les yeux.

ABSORPTION DE LA PEAU : Dessèchement de la peau/ou perte de graisse des tissus adipeux.

INGESTION : Risque d'irritation de l'appareil digestif (gastro-intestinal), de nausées, de vomissements et de diarrhée par ingestion.

RISQUES POUR LA SANTÉ (AIGU ET CHRONIQUE) :

L'emploi approprié de ce produit de peinture ne présente pas de risques graves pour la santé qui sont connus par le fabricant.

CANCÉROGÉNÉCITÉ

NTP: Non

Monographies IARC : Non

Réglémenté par l'OSHA : Non

ÉTATS DE SANTÉ GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉS PAR UNE EXPOSITION : S/O

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT : Rainguard™ Color-Lok™ apprêt antitache à base d'uréthane mi-transparent, pour endroits à circulation intense

Codes du produit : CT-0205, CT-0205-CA, CT-0215, CT-0215-CA, CT-0225, CT-0225-CA 5 gallons

PREMIERS SOINS :

INHALATION : Transporter la victime à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, commencer la réanimation cardiorespiratoire. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

INGESTION : Ne jamais donner à boire à une personne inconsciente. Si la victime est consciente, traiter un état de choc. Obtenir immédiatement une aide médicale ou se rendre au centre antipoison le plus proche. Si la victime est consciente, faire vomir. Si la victime est inconsciente mais vomit, la tourner sur le côté pour éviter l'étouffement.

CONTACT

AVEC LA PEAU : Laver la région atteinte au savon et à l'eau. Enlever les vêtements et chaussures souillés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

AVEC LES YEUX : Rincer abondamment les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes au moins. Tenir les paupières ouvertes avec les doigts pour assurer un rinçage de toute la surface de l'œil et des paupières. Obtenir immédiatement des soins médicaux. .

SECTION VII - PRÉCAUTIONS POUR UN EMPLOI ET UNE MANUTENTION SÉCURITAIRES

MESURES À PRENDRE EN CAS D'ÉPANCHEMENT OU DE DÉVERSEMENT :

Éliminer toute source d'inflammation. Contrôler la source de l'épanchement ou du déversement. Ventiler les espaces clos et restreints. Éviter d'inhaler les vapeurs ou bruines. Endiguer et recueillir la matière répandue à l'aide d'une matière absorbante comme de la terre à foulon (Fuller's Earth). Ramasser la matière répandue libre et la matière absorbante souillée de la surface souillée à l'aide d'une pelle ou d'un balai et placer dans un contenant chimique perdu approprié pour une élimination adéquate. Les personnes qui nettoient doivent porter un équipement et vêtements de protection personnelle. Prévenir l'accès dans les collecteurs des eaux pluviales, égouts et cours d'eau. Observer toutes les lois et réglementations municipales, provinciales et fédérales quant aux épanchements, aux déversements, aux nettoyages, à l'enlèvement et à l'élimination.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS:

Prévenir la souillure ou l'entrée de la matière répandue dans les collecteurs des eaux pluviales, lacs, cours d'eau, étangs, eaux d'approvisionnement souterraines ou nappes d'eau. Incinérer ou enfouir les déchets et contenants perdus dans une installation approuvée. Éliminer les déchets et contenants perdus conformément aux réglementations fédérales, provinciales et municipales portant sur la sécurité et l'environnement.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE ET DE MANIPULATION :

Garder les contenants bien fermés lorsque inutilisés. Ne pas entreposer ni manipuler à proximité d'une source de chaleur, d'étincelles, d'une flamme nue ou de matières comburantes (oxydantes). Utiliser et entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Prévenir la condensation de l'humidité dans le contenant. Éviter d'en inhaler les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau. Garder hors de portée des enfants.

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT : Rainguard™ Color-Lok™ apprêt antitache à base d'uréthane mi-transparent, pour endroits à circulation intense

Codes du produit : CT-0205, CT-0205-CA, CT-0215, CT-0215-CA, CT-0225, CT-0225-CA 5 gallons

AUTRES MESURES PRÉVENTIVES : S/O

SECTION VIII - MESURES DE CONTRÔLE

Les recommandations données dans cette section sont fournies à titre d'orientation générale pour minimiser l'exposition lors de la manipulation de ce produit. Étant donné que les conditions d'emploi varient selon les applications du client, des procédures de sécurité particulières doivent être établies par une personne connaissant l'utilisation déterminée du produit, les conditions de travail et l'équipement du milieu de travail.

PROTECTION RESPIRATOIRE :

Utiliser dans un endroit ouvert ou bien ventilé. Porter un appareil de protection respiratoire anti-vapeurs organiques homologué par le NIOSH si la concentration excède les limites d'exposition en milieu de travail.

VENTILATION :

Système de ventilation mécanique ou à échappement local recommandé dans les endroits clos et restreints ou mal ventilés.

PROTECTION

POUR LES MAINS : Gants en néoprène ou en plastique insoluble. .

POUR LES YEUX : Lunette de protection contre les projections liquides homologuée

VÊTEMENTS DE PROTECTION :

Porter des vêtements à manches longues lorsqu'il y a un risque d'exposition.

HYGIÈNE INDUSTRIELLE :

Se laver les mains et le visage avant de manger ou de fumer pour éliminer tout risque de contamination résiduelle.

SECTION IX - INFORMATION SUR LE TRANSPORTATION

Réglémenté par :

États-Unis DOT : Non réglementé

Canada (TMD) : Non réglementé

Appellation réglementaire DOT : S/O

Numéro NU/NA : S/O

Classification des dangers : S/O

Groupe d'emballage : S/O

SECTION X - DÉNI DE RESPONSABILITÉ

L'information contenue dans ce document porte sur le produit indiqué en particulier et n'est pas nécessairement valable si ce produit est utilisé avec une autre matière ou dans un autre procédé. Cette information est donnée en toute bonne foi et les données étaient réputées exactes et fiables à la date de compilation. Toutefois, nous ne donnons aucune garantie quant à l'exhaustivité et à l'exactitude de ces données. C'est à l'utilisateur qu'il incombe de s'assurer que cette information est complète et appropriée à l'utilisation particulière qu'il veut faire du produit. Nous déclinons toute responsabilité quant aux pertes ou dommages subis par l'emploi de ce produit ou de cette information.

<< FIN >>